



**Samedi 11 mai matin à Nice :
le SNUipp-FSU toujours en lutte contre la loi Blanquer !**



Cliquez [ici](#) pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion [ici](#)

2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°82

Sommaire : 18 mai à Paris, Loi au Sénat, Alerte sociale, Mouvement, carte scolaire, Classe exceptionnelle, Hors-Classe, Appel tuteurs Cappei, retraite



#ÀParisle18Mai à l'appel du SNUipp et de la FSU !

Le 18 mai prochain les enseignants et les enseignantes avec les parents d'élèves seront de nouveau dans la rue à Paris pour obtenir l'abandon du projet de loi « école de la confiance ».

Très présents dans les grèves et les manifestations de l'aveu même du ministre, les 19 et 30 mars, le 4 avril et le 9 mai, les enseignantes et les enseignants des écoles auront de nouveau l'occasion de s'exprimer dans la rue le 18 mai prochain.

Ce sera, cette fois, à l'occasion d'une manifestation nationale pour redire au ministre de l'Éducation nationale qu'ils ne veulent pas de sa loi sur « l'école de la confiance ». Et celui-ci peut bien évoquer dans les médias un « festival de bobards », les raisons de ce refus sont bien réelles.

Lire la suite

Une délégation du SNUipp-FSU 06 sera présente à Paris.



Loi Blanquer au Sénat : dernier round ? Semaine cruciale pour l'école !

Le SNUipp et la FSU toujours mobilisés !

Mardi 14 mai débute l'examen du projet de loi « école de la confiance » par le Sénat. Sous la pression des mobilisations enseignantes, des parents, des élus... les EPLESF seraient revus mais la mise de l'école primaire sous la coupe du collège et la concentration du réseau scolaire persistent. Par ailleurs de nombreux amendements sénatoriaux portent une vision inquiétante de l'école et peu en prise avec sa réalité.

Cette semaine sera donc cruciale pour la communauté éducative qui exige l'abandon de ce texte et un autre projet pour l'école.

Actions dans les départements toute la semaine et manifestation nationale parisienne samedi 18 mai : toutes et tous #AParisLe18.

Les fortes mobilisations de la communauté éducative depuis le mois de mars ont fait vaciller le ministre qui croyait pouvoir avancer seul. Les acteurs et actrices du terrain l'ont ramené à la réalité, alertant sur son projet de loi et ce qu'il dessine pour l'école : une menace sur la spécificité de l'école primaire et son organisation territoriale, une volonté de restreindre la liberté d'expression enseignante, davantage d'argent versé à l'enseignement privé, une réforme de la formation initiale développant la contractualisation d'étudiantes et étudiants...

Si l'Assemblée nationale a voté en première lecture le texte, le Sénat va l'examiner à partir de demain, mardi 14 mai, avant son adoption éventuelle par une commission mixte paritaire rassemblant des parlementaires des deux chambres.

[Lire la suite](#)



Le SNUipp-FSU a déposé ce jour auprès de l'IA une alerte sociale. Celle-ci a pour objectif de l'obliger à nous recevoir très vite.

Lire le courrier du SNUipp-FSU ici

Les demandes formulées par le SNUipp-FSU portent sur :

- le mouvement
- la hors classe
- les temps partiels
- la carte scolaire
- le dialogue social



Mouvement 2019 : le logiciel de calcul des barèmes pourrait être livré entre le 13 et le 15 mai.

Si tout va bien les AR pourraient être générés en fin de semaine et les premiers groupes de travail convoqués la semaine suivante.

A noter qu'une réunion de crise sur le mouvement s'est tenue au cabinet du ministre le 9 mai.



QU'ENVOYER au SNUipp-FSU 06 ?

- Si ce n'est déjà fait, la fiche de suivi syndical (des centaines sont déjà arrivés au siège du SNUipp-FSU) pour nous permettre de vérifier le barème de chacun-e ! [ICI](#)

- l'accusé de réception du mouvement + fiche bonifications (quand il arrivera dans les boîtes mail professionnelles -

A renvoyer à l'IA à : mouvement1degre06@ac-nice.fr



Carte scolaire 2019 : phase d'ajustement de juin

En préparation des Groupes de Travail des 13 et 17 juin, le SNUipp-FSU 06 met à disposition des écoles les fiches de suivi syndical "carte scolaire" pour la phase d'ajustement de juin. L'IA dispose encore de 14 postes à distribuer. Les classes dédoublées en Education Prioritaire seront également l'objet de réajustements en fonction des inscriptions réalisées et des prévisions affinées en fin d'année scolaire.

[Télécharger les fiches de suivi carte scolaire](#)



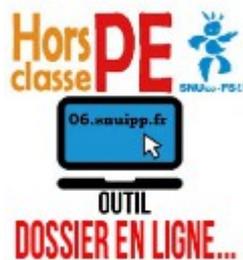
La campagne 2019 est ouverte jusqu'au 17 mai .

Candidature à formuler en remplissant une fiche de candidature au travers de l'outil de gestion internet I-Prof (vivier 1) entre le **29 avril 2019** et le **17 mai 2019**.

A cette occasion, il est demandé aux enseignants éligibles de renseigner leur CV sur Iprof (vivier 1 et vivier 2)

Modalités, barèmes..

Notre dossier et la fiche de contrôle syndicale [ici](#)



Une note de service publiée au BO du 21 mars 2019 fixe les règles d'avancement à la hors classe des PE au titre de l'année 2019. Un avancement que les CAPD du printemps auront à examiner.

Conformément aux engagements pris par le ministère, le ratio pro/pro des PE passe nationalement de 13,2 % en 2018 à 15,1 % en 2019, soit une augmentation du nombre de promu-es de 1 945. Ce ratio passera à 17% en 2020, il sera alors identique à celui du second degré.

Par ailleurs dans le cadre des discussions préalables à la publication de la note de service "hors classe", le SNUipp-FSU a obtenu :

- que **la situation des personnels en fin de carrière fasse l'objet d'une attention particulière** (situation des ex instits partant prochainement à la retraite) ;
- que **les critères de départage soient décidés en CAPD.**

Cela pourrait permettre que l'AGS soit le premier critère de départage à barème égal. **Nous continuons à revendiquer la prise en compte de l'Ags totale comme premier élément de barème.**

Notre dossier [ici](#)



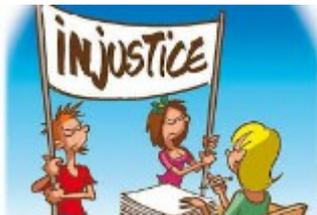
**COURRIER
À l'IA**

BAREME HORS-CLASSE

Le SNUipp-FSU s'adresse à nouveau à l'IA : [Lire ici](#)

L'AVIS du Dasen à suivre dans Iprof. Ne pas tenir compte de la date du 26 avril.

Fiche syndicale de suivi et notre dossier [ici](#)



Modèle de recours pour une éventuelle contestation de l'avis de l'an dernier [ici](#)

Copie au SNUipp-FSU

Une dotation en hausse pour 2019 : 483 possibilités pour l'académie contre 418 l'an dernier !



Recrutement des tuteurs de terrain dans le cadre du CAPPEI pour l'année 2019-2020

Fiche de candidature à retourner à la circonscription ASH avant le **23 mai**

Tout est ICI: <http://06.snuipp.fr/spip.php?article7022>

COPIES au SNUipp-FSU pour suivi



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



CALCULEZ votre retraite:

<http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

Conserver "le bénéfice de la limite d'âge : ATTENTION !

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge" (60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension peut être important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux. Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre cette limite d'âge.

Le prolongement d'activité au delà de la limite d'âge du corps d'origine n'est possible que dans la limite de 10 trimestres dans le cas général.

Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos

